

Avis public

Rosemont
La Petite-Patrie

Montréal 

ADOPTION RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES — EXERCICE 2018

AVIS est donné, conformément aux dispositions de l'article 146 de la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, chapitre C-11.4), qu'à la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie qui sera tenue le **jeudi 7 décembre 2017 à 19 h 10**, à la salle Jean-Drapeau située au 5650, rue d'Iberville, 2^e étage, le règlement sur la taxe relative aux services imposant une taxe sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de l'arrondissement pour l'exercice financier 2018 sera adopté.

Fait à Montréal, ce 29 novembre 2017.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement